

Musée des Beaux-Arts - Exposition MING - Billet groupé

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'exposition MING qui se tient du 15 mai au 30 septembre 2003 au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie est l'occasion d'une collaboration exceptionnelle entre trois musées : Dijon, Genève et Besançon.

Cette mise en réseau autour d'une même oeuvre : «une même exposition en trois lieux» est une grande première. Les villes de Dijon et Besançon ont souhaité marquer cette collaboration par une action innovante sur les échanges de public pour inciter les visiteurs à fréquenter les deux expositions qui se tiennent durant l'été dans leurs musées respectifs.

Pour cela, il est envisagé de permettre au visiteur muni d'un billet d'entrée acheté lors d'une visite de l'exposition MING au musée de Dijon de visiter également et gratuitement l'autre exposition présentée au musée de Besançon et vice et versa.

Cette expérience est une incitation à la visite, les contre-marques distribuées permettant une évaluation de la circulation des touristes entre les deux villes.

Il n'est pas envisagé de reversement de recettes.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la mise en place de cette procédure et d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec la Ville de Dijon.

«M. LE MAIRE : C'est une très grande exposition qui va avoir lieu en même temps à Besançon, à Dijon et à Genève. Quand on dit que Besançon ne bouge pas, eh bien je crois que c'est un élément concret de la collaboration nouvelle qu'il y a entre le Maire de Dijon et le Maire de Besançon par l'intermédiaire des Adjointes, M. BERTHELOT à Dijon et M. ROIGNOT à Besançon. A titre d'information, nous allons même étendre cette collaboration avec la Ville de Mulhouse puisque nous devons faire prochainement une réunion à Besançon avec Jean-Marie BOCQUEL, le Maire de Mulhouse et François REBSAMEN, le Maire de Dijon. Comme nous allons nous retrouver tous vendredi, samedi, dimanche à Dijon, je vais emmener mon «palm-pilot» et je dirai à Jean-Marie BOCQUEL qu'il se munisse du sien afin que nous essayons de trouver une date pour nous réunir. Le «palm-pilot» c'est une boutade même si je lui ai dit, mais c'est vrai qu'on doit trouver des dates pour pouvoir continuer à travailler sur ces dossiers. C'est suite à une réunion de ce type que nous avons aussi avancé par exemple avec François REBSAMEN sur l'aéroport de Tavaux, c'est au niveau de la CAGB mais c'est quand même l'agglomération de Besançon.

Donc l'exposition MING, c'est quelque chose d'assez exceptionnel. Avec Michel ROIGNOT je me suis rendu à Dijon pour rencontrer l'artiste MING, ça décoiffe, c'est sûr ce n'est pas FANART mais je crois que c'est bien. Donc il y a un billet commun qui permettra d'aller à Dijon ou à Genève ou à Besançon. Il y a aussi une bulle qui va être installée place du Marché avec un panorama. Je ne vous dis pas ce que représente le panorama, vous aurez la surprise. Donc c'est quelque chose de très intéressant.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, sans intervenir sur l'intérêt artistique que je ne mets pas en cause, je voudrais savoir ce qui a motivé la Ville de Besançon dans le choix des portraits de MAO plutôt qu'autre chose. D'autre part, est-ce qu'il est envisagé d'avoir un effort de pédagogie à côté de cette exposition pour mettre l'accent sur le bilan humanitaire assez édifiant du Président MAO et de ses amis parce qu'on peut imaginer que s'il y avait une exposition de portraits de MILOSEVIC ou de SADDAM HUSSEIN il y aurait peut-être une pédagogie.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas une exposition à la gloire de MAO.

M. Pascal BONNET : Justement, je demande ce qu'il y aura comme effort de pédagogie autour de cette exposition.

M. LE MAIRE : Vous ne connaissez peut-être pas trop les artistes. C'est un geste artistique, on ne va pas faire de la pédagogie par rapport à MAO, ce n'est pas prévu, en tout cas je n'en sais rien je n'ai pas vu cela comme ça, pas plus que ça ne gêne les Suisses à Genève de l'accueillir et ça devrait leur poser encore plus de problèmes.

Mme Françoise BRANGET : Je suis quand même relativement choquée par le thème de l'exposition qui est contesté et contestable et je suis d'accord avec Pascal BONNET sur l'effort de pédagogie qu'on pourrait développer parce que malgré tout le thème porte sur un des plus grands criminels de l'histoire. A quand l'exposition sur STALINE ou HITLER pendant que vous y êtes ?

M. LE MAIRE : Je crois qu'il faut arrêter, ce n'est pas une exposition...

Mme Françoise BRANGET : Si on a un artiste qui a décliné HITLER sur tous les tons, pourquoi pas ? Mais là je suis un petit peu choquée et je pense qu'il y a un certain nombre de Bisontins qui seront comme moi, c'est tout.

M. LE MAIRE : Madame BRANGET, cette exposition n'est pas une exposition à la gloire de MAO TSÉ-TOUNG.

Mme Françoise BRANGET : On est bien d'accord.

M. LE MAIRE : Puisqu'il me semble même que ce peintre-là est un peintre réfugié en France et chacun sait effectivement que Genève est un haut lieu du maoïsme.

Mme Françoise BRANGET : C'était un peintre officiel qui a été contrarié par le régime.

M. LE MAIRE : J'allais dire que ça allait provoquer débat, gagné ! Vous savez le propre de l'art aussi c'est de faire réagir et si ça fait réagir tant mieux. Je ne suis pas plus que vous un adepte de MAO je vous le dis tout de suite (rires). Monsieur RENOUD-GRAPPIN qui en a déjà à vendre, non pas encore ?

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : J'en ai déjà vendu. Je ne veux pas polémiquer sur ce sujet-là car, comme vous le disiez, l'art c'est encore un peu particulier mais je pense que la réponse que vous avez faite à Pascal, ce n'est pas simplement à Pascal qu'elle doit s'adresser, c'est à l'ensemble des Bisontins. Je crois qu'il faudra bien expliquer le contexte parce qu'en effet ça pourrait être mal perçu pour les Bisontins et pour la Ville. Je crois qu'il faut bien expliquer la position des choses, l'Adjoint ou vous, pouvez très bien vous en charger parce qu'autrement il y aura toujours un doute ou un flou, une petite amertume sur ce que ça aura voulu exprimer.

M. LE MAIRE : J'avoue que je n'ai pas réagi comme cela, mais je suis peut-être trop simple dans mes raisonnements.

M. Jean ROSSELOT : Je voulais simplement dire qu'on ne badinait pas avec ces choses-là. Ce n'est pas à prendre au premier, deuxième, troisième degré et je suis tout à fait d'accord avec Pascal BONNET. C'est le symbole de la destruction de la culture millénaire à travers ces monuments, la révolution culturelle, l'abolition de tout trait de culture, l'anesthésie de l'esprit et tout, alors même au quatrième degré moi ça me gêne beaucoup.

M. LE MAIRE : Au moins Monsieur ROSSELOT, cette exposition va permettre de rappeler à l'ensemble de Besançon quels ont été les méfaits de MAO. Monsieur BONTEMPS, vous avez été maoïste dans le temps (rires) ?

M. Patrick BONTEMPS : Je le fus et donc je ne renie pas mon passé. Je voudrais juste rappeler à l'opposition qu'une exposition extraordinaire à Paris sur les affiches de la période maoïste a eu lieu à Beaubourg et je crois que le Directeur de Beaubourg, s'appelait...

M. LE MAIRE : AILLAGON peut-être ? C'est AILLAGON et je peux vous dire d'ailleurs que les oeuvres de MING sont effectivement aussi à Beaubourg. Cela dit, je comprends ce que vous dites, qu'on explique bien mais je crois qu'il ne faut pas non plus avoir l'esprit tordu par rapport à cela. Les oeuvres de MING il y en a entre autres à Beaubourg, dans tous les grands musées, entre autres les musées américains. C'est une expression artistique. Je crois qu'il faut quand même voir les choses différemment.

M. Michel ROIGNOT : Je crois que c'est une mauvaise polémique. Patrick m'a soufflé ce que je voulais répondre par rapport aux affiches qui avaient été exposées à Paris. Je crois que la meilleure pédagogie, c'est que les uns et les autres vous veniez voir jeudi soir et puis ayant un ticket jeudi, si vous alliez ensuite à Dijon le lendemain pour voir les portraits chinois à Dijon, comme cela vous pourrez vous faire un jugement sur l'intérêt qu'il y a à voir ces portraits de MAO à Besançon et ces portraits chinois à Dijon.

M. Pascal BONNET : Je rappelle que ma question c'était justement que, devant la présentation assez brute d'une exposition, on a reçu une invitation qui ne précisait pas grand chose, un effort de pédagogie soit fait justement sur le fait qu'il s'agit d'un artiste qui mettait en cause MAO et je demandais une réponse sur l'effort de pédagogie indispensable et nécessaire plutôt que des ricanements et des procès d'intention malvenus. La réponse de M. ROIGNOT est plus claire. Ne déplaçons pas l'enjeu, je n'ai jamais mis en cause la dimension artistique et je ne suis jamais resté dans le simplisme. J'estime que devant certaines expositions qui ont une portée majeure et une dimension historique, il y a un devoir de mémoire et il y a un devoir d'explication et de pédagogie. Et je pense que s'il s'était agi d'un autre dictateur sanguinaire, on n'aurait pas eu des états d'âme tels que vous les avez et je trouve vos réactions extrêmement désagréables.

M. LE MAIRE : Mais bien sûr Monsieur BONNET.

M. Denis BAUD : Par rapport à ce que disait M. BONNET tout de suite, je crois qu'il faut rappeler que c'est quand même une exposition qui n'est pas à la gloire de MAO. C'est une exposition qui prend MAO comme support et je pense que, pour avoir un peu entrevu ce qui se préparait, il y a une dimension très largement iconoclaste justement sur la personne de MAO. Je me dis quelque part qu'au nom de ce principe-là, Charlie CHAPLIN n'aurait pas pu tourner «Le Dictateur».

M. LE MAIRE : C'est une excellente réponse. Ce petit débat, Monsieur BONNET, montre au moins que cette exposition suscitera justement le débat».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.